

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM) N° 20-703

VOLETS DE SERVICES TECHNOLOGIQUES DU PROCESSUS DE QUALIFICATION

OBJET DU PRÉSENT AVIS

Exportation et développement Canada (EDC), conformément à ses obligations aux termes du chapitre cinq de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et du chapitre neuf de l'Accord économique et commercial global (AECG), annonce qu'elle entreprend un processus de qualification (QP) pour des services technologiques.

Le présent Avis de projet de marché vise la mise à jour de notre répertoire de fournisseurs **qui offrent services technologiques** dans le cadre du Processus d'attestation de ressources externes. Il existe cinq (5) volets de service dans le cadre du présent QP qui seront évalués de façon distincte. Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs des volets de services dans leur soumission, mais doivent clairement indiquer le(s) volet(s) pour lequel ou lesquels ils soumissionnent.

Il y a cinq (5) volets de services indépendants en vertu de ce QP qui seront évalués séparément :

1. **VOLET 1 : Intégration numérique**

Comprend entre autres l'intégration de systèmes, interface de programmation d'applications ou API (avec des partenaires externes)

2. **VOLET 2 : Soutien, amélioration et remplacement d'applications**

Comprend entre autres le soutien et l'amélioration de produits commerciaux et d'applications adaptées, le remplacement d'applications patrimoniales par une technologie plus moderne.

3. **VOLET 3 : Gestion et analyse de données**

Comprend entre autres le transfert et la conversion de données. Repérer et appliquer les indicateurs de rendement clés (IRC), les mesures. Définir et créer des tableaux de bord et des rapports. Aide à la décision. Gestion de contenu, Qualité des données et évaluations de la sensibilité des données.

4. **VOLET 4 : Prototypage rapide et déploiement**

Comprend entre autres la création rapide de prototypes sur des plateformes mobiles et Web, la réalisation d'expériences avec des prototypes, l'amélioration et le déploiement de certains prototypes.

5. **VOLET 5 : Installation, développement, configuration et déploiement**

Dans le cas de certains produits commerciaux, logiciels-service (SaaS), plateformes-service (PaaS) ou adaptés.

Les soumissionnaires peuvent déposer une soumission pour le volet 1, le volet 2, le volet 3, le volet 4, le volet 5 ou les cinq volets de services, mais doivent clairement indiquer le(s) volet(s) pour lequel ou lesquels ils soumissionnent.

Une partie de notre technologie comprend :

- **Microsoft** - SQL Server, BizTalk, Azure, SharePoint, VB6, .NET, Windows, Exchange, Office
- **Oracle** - Siebel CRM, Oracle UCM, PeopleSoft HCM, PeopleSoft Finance
- **IBM** - InfoSphere suite, TM1, Cognos
- **Adobe** - AEM
- **Software AG** – Natural, Adabas
- **Autres** - Hadoop

FOURNISSEURS POTENTIELS

Les fournisseurs de services potentiels qui souhaitent participer à ce processus doivent présenter une « lettre d'intérêt » (voir ci-dessous). Sans exception, les fournisseurs qui ne soumettront pas de lettre d'intérêt ne seront pas considérés dans le QP.

INSTRUCTIONS POUR LA PRÉSENTATION D'UNE « LETTRE D'INTÉRÊT »

La lettre d'intérêt doit porter la mention suivante : NPP n° 20-703 – Services technologiques. Les lettres peuvent être présentées en anglais ou en français. Toutefois, le fournisseur est avisé que sa réponse peut devoir être traduite afin d'être évaluée et EDC se réserve le droit d'utiliser cette traduction pour fins d'évaluation.

La lettre d'intérêt doit présenter les coordonnées du fournisseur, notamment :

- sa raison sociale
- son adresse postale
- son numéro de téléphone
- son contact (pour coordonner la réception de l'accord de non-divulgence et du QP)
- l'adresse électronique du contact

Les lettres d'intérêt doivent parvenir à EDC par la poste ou par courrier électronique (npp@edc.ca) au plus tard à 15 h (heure d'Ottawa) jeudi, avril 30, 2020. Dès la réception d'une lettre d'intérêt, EDC enverra une entente de non-divulgence (NDA) au fournisseur qui, lorsqu'il l'aura signée, pourra recevoir la documentation du QP.

Le QP devrait être publié la semaine mai 11, 2020.

EDC peut, à sa propre et entière discrétion, changer la date et l'heure susmentionnées, sous réserve d'un avis écrit adressé aux fournisseurs de services potentiels.

EXIGENCES OBLIGATOIRES DU QP

Voici, ci-dessous, afin d'aider les fournisseurs potentiels à déterminer s'ils peuvent répondre à ce QP, un extrait de ses exigences obligatoires. Les fournisseurs potentiels devront **se conformer entièrement à tous** les éléments obligatoires suivants et traiter chacun des éléments ci-dessous dans l'ordre dans la réponse au QP.

1. Le soumissionnaire **doit (O)** fournir la lettre d'offre (Annexe B) signée par un représentant autorisé du fournisseur.
2. Le soumissionnaire **doit (O) (R)** fournir un barème des droits (Annexe C) dûment rempli pour tous les services demandés en vertu du présent processus de qualification.

3. Le soumissionnaire **doit (O) (R)** fournir une description écrite de la firme, notamment l'organisation, la structure de gestion et une description détaillée des secteurs d'activité et des offres de services qui concernent la portée des services pour le(s) volet(s) de service pour lequel ou lesquels il soumissionne.
4. Le soumissionnaire **doit (O) (R)** exister depuis au moins cinq ans et fournir une (1) référence d'un client à qui il a fourni des services au cours des cinq (5) dernières années pour chacun des volet(s) de service pour lequel ou lesquels il soumissionne.
5. Toutes les ressources proposées pour chaque volet de services de travail **doivent (O)** avoir au moins une cote de sécurité Fiabilité approfondie.
6. Le soumissionnaire **doit (O)** accepter de signer la « convention d'offre à commandes » d'EDC sans modification.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DU QP

(La pondération est approximative et EDC peut la modifier à son entière discrétion.)

Chaque volet de services sera évalué séparément au moyen des critères d'évaluation pondérés ci-dessous.

1. Capacité d'entreprise – 10 %
2. Ressources – 20 %
3. Expérience pertinente – 35 %
4. Gestion de projets et assurance de la qualité – 15 %
5. Références – 5 %
6. Coût – 15 %

OBLIGATOIRE

Les contrats attribués à l'issue du présent processus seront facilités par l'usage de la « convention d'offre à commandes » d'EDC. EDC n'engagera pas de négociations et/ou ne considérera pas de modifications aux conditions de la présente convention. Un exemple de cette convention sera annexé à la documentation du QP.

ACCORD DE NON-DIVULGATION

Tous les participants au QP qui suivra le présent appel seront tenus de signer l'accord de non-divulgence d'EDC sans modification avant que la documentation de soumission ne leur soit remise. En outre, si EDC le juge nécessaire, les candidats devront signer un accord plus détaillé dans lequel ils s'engageront à respecter les exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* dans l'éventualité où, à l'issue du QP, le contrat leur était accordé.


GÉNÉRALITÉS

EDC peut, à son entière discrétion, communiquer avec les organisations recommandées du fournisseur retenu dans le cadre du processus ultérieur de QP.

EDC peut, à son entière discrétion, vérifier la situation financière du fournisseur retenu dans le cadre du processus ultérieur de QP.

Tous les documents et autre matériel fournis en réponse au présent NPP deviennent la propriété d'EDC.

Le présent NPP et toute soumission reçue en réponse à l'avis, tout QP et proposition soumis ainsi que les accords connexes, incluant l'accord de non-divulgence et le contrat de services, seront interprétés et administrés selon les lois applicables de la province de l'Ontario et les lois fédérales applicables du Canada.



EDC a affiché le présent NPP afin de réunir des informations sur des fournisseurs de services potentiels. EDC décline toute responsabilité ou obligation auprès de fournisseurs de services pour ce qui est d'un aspect quelconque du présent NPP. EDC n'est pas obligée de rembourser ou de compenser de quelque manière que ce soit les dépenses engagées par les fournisseurs de services à l'égard de la réception ou de l'étude du présent NPP ou de la réponse au NPP ou à l'égard de la négociation d'un accord de non-divulgence, d'un contrat de services ou tout autre accord.

ANTÉCÉDENTS – EDC

EDC est une société d'État qui offre des services de financement et de gestion des risques aux exportateurs et aux investisseurs canadiens sur quelque 200 marchés étrangers.

Créée en 1944, EDC est financièrement autonome et fonctionne comme une entreprise.

De l'information détaillée sur les services, l'organisation, les politiques et les activités financières d'EDC se trouve sur son site Web au www.edc.ca.